



Résumé - Europe-Afrique : partenaires particuliers

Avec l'expiration prochaine de l'Accord de Cotonou – en février 2020 – est posée à l'Europe et à l'Afrique la question de la relation que ces deux continents souhaitent définir entre eux pour les vingt prochaines années. Le partenariat Union européenne (UE)

- Afrique que le présent rapport entend proposer est ambitieux, ancré dans des priorités mises en œuvre à travers des outils concrets.

Une communauté de destin dans un contexte en perpétuelle évolution

Alors que le contexte a profondément évolué depuis 2000, l'UE et l'Afrique sont liées par de multiples enjeux et intérêts communs, sur quatre questions clés : diplomatie, multilatéralisme et influence internationale ; économie, développement et finances ; sécurité et défense ; changement climatique et mobilité humaine.

Une communauté de destin qui appelle à un partenariat fort et renouvelé entre l'UE et l'Afrique. Pour ce faire, la vision de ce partenariat doit être centrée sur les Objectifs de développement durable (ODD) et reposer sur une meilleure connaissance mutuelle, avec comme objectif ultime la création d'emplois en Afrique.

Ancrer cette vision dans des priorités

Pour un partenariat et une croissance économique mutuellement bénéfiques, Europe et Afrique doivent définir et travailler ensemble sur des priorités.

- **L'environnement des affaires** : l'insécurité juridique et la corruption nuisent encore trop souvent à l'attractivité des pays africains pour les entreprises européennes comme africaines, tandis que les besoins en infrastructures sont considérables.
- **L'industrialisation et l'insertion dans l'économie mondiale** : l'Afrique ne représente aujourd'hui que 2 % des chaînes de valeur

mondiales. Les économies africaines, centrées en grande partie sur les matières premières, sont insuffisamment compétitives et peu génératrices de valeur ajoutée localement.

- **La fiscalité** : alors que les besoins de financement du développement sont estimés à plus de 600 milliards de dollars par an pour le continent, les États africains mobilisent encore insuffisamment leurs ressources domestiques. Cela pèse non seulement sur la capacité des États à financer des services publics efficaces mais aussi sur l'attractivité de l'économie.
- **L'intégration régionale** : le commerce intra-africain représente moins de 18 % des échanges du continent. Le succès récent de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) ne doit pas masquer les défis futurs de l'intégration régionale africaine.
- **La formation professionnelle** : la formation professionnelle, marginalisée au sein des financements européens destinés à l'éducation et inadaptée aux besoins des entreprises et des économies, n'est pas à la hauteur des besoins du continent africain, qui devra accueillir 30 millions de jeunes sur son marché du travail chaque année.

Quels outils ?

Si l'Union européenne engage des moyens importants et mobilise une palette d'outils étendue, son action souffre tout à la fois d'un manque de visibilité, de lisibilité et d'efficacité. Afin de maximiser son impact, il convient pour l'Europe de favoriser l'assistance technique à l'appui budgétaire, d'orienter ses actions vers le secteur privé européen et africain – PME en tête -, et de mesurer la contribution en termes d'effet de levier généré plutôt que de montants engagés. Dans cette optique, la « *blending finance* », c'est-à-dire le financement mixte par des ressources publiques et des tiers privés, doit prendre de l'ampleur.

Nos propositions

Repenser le paradigme du partenariat UE-Afrique

Partager une vision commune du partenariat

Centrer le partenariat UE-Afrique autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD). S'appuyer sur les ODD pour faire du partenariat UE-Afrique un espace de réciprocité et d'équilibre

des échanges pour une meilleure appropriation par chacune des parties des enjeux nationaux, continentaux et mondiaux.

Faire de l'environnement des affaires une priorité commune

Mettre en place une chambre arbitrale euro-africaine sur les litiges commerciaux, financiers et judiciaires qui touchent les entreprises européennes en Afrique et africaines en Europe.

Miser sur les institutions pour renforcer les intégrations régionales et continentales

Définir une feuille de route précise pour développer une relation forte de continent à continent entre l'Union africaine (UA) et l'UE où cette dernière pourrait mieux partager son expertise d'intégration acquise au cours de ses 60 années d'existence. Cette feuille de route pourra notamment fixer le cadre :

- des compétences renforcées de l'UA et de la définition de sa subsidiarité par rapport aux États membres et aux organisations régionales ;
- de la stricte application par tous des règles régionales de tarification douanière et de libre circulation des biens, des personnes et des capitaux au sein de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) ;
- du renforcement des capacités sectorielles prioritaires (agriculture, éducation, santé et infrastructures régionales) des instances régionales existantes.

Porter ensemble une ambition économique forte

Structurer une offre européenne sur les infrastructures

Bâtir une offre européenne intégrée publique/privée de déploiement d'infrastructures durables en Afrique en valorisant les avantages comparatifs européens (l'attention portée à la soutenabilité financière, à la qualité et au caractère durable, à la maintenance, ainsi qu'à l'accompagnement autour des projets sur la formation ou la gouvernance). La doubler d'une priorité : la rapidité d'exécution.

Renforcer la valeur ajoutée produite en Afrique

Cibler des industries d'intérêt commun et construire un modèle d'ouverture graduée aux marchés mondiaux, afin d'accompagner et de faire grandir la création de chaînes de valeur africaines et de champions régionaux et, *in fine*, les soutenir dans leur stratégie d'export à l'international, particulièrement en Europe. Afin de stimuler et de développer l'écosystème productif national africain, mettre à jour conjointement une cartographie industrielle de l'Afrique, doublée d'une cartographie des compétences associées.

Financer l'agriculture, soit 60 % des actifs africains

Augmenter le montant des financements dédiés aux petits agriculteurs et aux exploitations familiales notamment *via* l'appui aux coopératives et l'échange d'expertises avec les agriculteurs européens.

Employer des outils plus efficaces

Mobiliser davantage de ressources domestiques

Orienter davantage de financements vers la formation des administrations fiscales africaines et soutenir la coopération entre administrations fiscales africaines, notamment autour de la question de la disponibilité et de l'échange de données. Contribuer à la construction avec les États africains de projets de collecte de l'impôt grâce au déploiement d'outils numériques. Travailler aux côtés des États africains à des solutions fiscales et de protection

sociale permettant une démarche flexible et graduée selon le degré d'insertion des acteurs économiques dans le secteur formel ou informel.

Déployer une assistance technique efficace et ciblée

Réorienter et renforcer une assistance technique harmonisée de l'UE vers le secteur privé et l'amélioration de l'environnement des affaires, à travers la mise en place d'équipes mixtes Europe-Afrique pour éviter les biais culturels qui freinent la mise en place de bonnes pratiques.

Appuyer le secteur privé, PME et ETI en priorité

Faciliter l'accès aux outils de financement européens pour les PME et ETI européennes et africaines en leur octroyant un accès simplifié. Accélérer le déploiement du Plan d'investissement extérieur (PIE) européen. Créer des chambres de commerce et d'industrie européennes dans les pays africains chargées d'animer le dialogue entre entreprises européennes et africaines et de diffuser l'information sur les financements européens, conjointement avec les délégations de l'UE.

Recourir davantage à la finance mixte (« *blending finance* »)

Augmenter et cibler l'utilisation du « *blending finance* », associant ressources publiques et privées, sur la conception amont des projets, les financements en monnaie locale et les projets les plus risqués souvent délaissés par ce type de financement et pourtant susceptibles des plus forts effets d'entraînement sur l'économie. Mesurer et privilégier comme critère d'impact l'effet de levier sur le marché et d'entraînement sur la croissance et le développement.

La connaissance et le savoir, des préalables indispensables

Investir davantage dans la formation professionnelle

Allouer des financements européens conséquents à la formation, en particulier à la formation technique (productivité pour le milieu agricole, agents de maîtrise dans l'industrie et les services) et à la formation des formateurs. Allouer une part substantielle de ces financements à la formation professionnelle des femmes, majoritaires dans des secteurs à fort potentiel (transformation agricole, petit commerce), et à la formation au numérique, qui garantit un accès à une meilleure information et permet de maîtriser des outils nécessaires. Co-construire avec les pays africains des référentiels de compétences communs pour la formation professionnelle favorisant l'acquisition, le partage des connaissances et le dialogue, qui répondent aux besoins spécifiques identifiés pour le pays ou le marché, que ce soit pour le secteur formel ou informel.

Développer les acteurs de terrain et les maîtrises d'ouvrage de demain

Cartographier, structurer et animer un réseau de nouveaux acteurs économiques, politiques et culturels africains. Accentuer l'effort financier dédié au renforcement des organisations, des compétences et de la gouvernance de ces structures.